

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2010

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande de mise sur le marché
du produit : LOIRS ET LEROTS B

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par LA CAMDA de demande de mise sur le marché pour le nouveau produit **LOIRS ET LEROTS B** et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne la mise sur le marché du produit LOIRS ET LEROTS B.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit LOIRS ET LEROTS B est un biocide de type 14 composé de 10 mg/kg de Brodifacoum, se présentant sous la forme d'un appât sur grains. Le détail des usages revendiqués est mentionné à l'annexe 1.

Nom ou description générique des substances active :	Brodifacoum
N° CAS :	56073-10-0
Types de produit :	14

CONSIDERANT

Que le courrier du 16/12/2008 exigeant les pièces ci-dessous est demeuré à ce jour sans réponse :

- Fiche de données de sécurité de la préparation
- Fiches de données de sécurité de chaque formulat contenu dans le produit
- Original de l'attestation d'approvisionnement en substance active
- Etiquette au format réel du produit
- Résultats des tests et essais démontrant l'efficacité du produit

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les données fournies étant insuffisantes pour mener à bien l'évaluation, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet un avis défavorable à la demande de mise sur le marché n°20040457 du produit LOIRS ET LEROTS B.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : 1^{ère} demande, Brodifacoum, TP14.

Annexe 1

Liste des usages revendiqués pour le produit LOIRS ET LEROTS B

Substance	Composition du produit	Dose de substance active
Appâts sur grains	Brodifacoum	0.001% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications	Avis
21011070	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*RAT	100 à 200 g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable
21011090	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*SOURIS	100 à 200 g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable
21011040	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*LOIR	100 à 200 g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable
21011050	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*LEROT	100 à 200 g par poste d'appâtage	Jusqu'à arrêt de la consommation	Défavorable